

OBJET / réexamen du classement de la parcelle N°1555-Section A

Demande déposée le 06/05/2026.

Commune de **PENVENAN**.

Monsieur Le Président,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la révision du PLUI-H de Penvénan, nous souhaitons demander le réexamen du classement de notre parcelle cadastrée n°1555, pour laquelle nous avons auparavant un CU.

Cette parcelle de surface limitée, s'inscrit dans un environnement bâti avec des réseaux à proximité immédiate.

Le projet concerne la construction d'une résidence principale sur un des lots pour notre fils Vincent, souhaitant définitivement s'installer sur la commune de Penvénan avec sa compagne et participant ainsi à la dynamique locale et au renouvellement générationnel. Le plan de la future construction pour l'obtention du permis de construire est en cours de réalisation, pour ce projet.

Au regard, de ces éléments (historique constructible, insertion près de maisons existantes, et donc impact limité), nous sollicitons le reclassement de cette parcelle en zone constructible.

Dans l'attente de l'attention que vous porterez à cette demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Madame Le Boudier Sylvie

Mail : Leboudier_sylvie@hotmail.com

Tel : 06.84.44.90.77

